

# **Céline, responsable de Se'coureurs :** **« On est un sportif citoyen, ou un** **citoyen du sport »**



Se'coureurs est une initiative de l'Ufolep dont l'objectif est de participer à la sécurité sur les courses en nature en formant au **PSC1** des coureurs volontaires pour apporter les premiers secours aux éventuels blessés et alerter les secours de l'organisation. Nous avons interrogé Céline Ganteaume, qui porte ce super projet dans le département des Pyrénées Atlantiques.

## **Céline, peux-tu te présenter en quelques mots ?**

Je suis agent de développement et éducatrice sportive pour l'Ufolep dans les Pyrénées Atlantiques. L'Ufolep (Union française des œuvres laïques d'éducation physique) est une fédération multisports dont l'objectif est de promouvoir tous les sports, par leur dimension citoyenne, conviviale et collective.

## **Comment est née l'idée de Se'coureurs ?**

D'abord, il est important de savoir que pour toute course, événement sportif, il est obligatoire d'avoir une équipe de secouristes agréée présente. Mais, en réalité, sur des courses un peu longues, en montagne par exemple, leurs interventions ne sont pas toujours faciles.

Il y a 2 ans, sur un Trail, une femme a fait un malaise. Les autres coureurs n'ont pas vraiment réalisé ce qui se passait et donc ne se sont pas arrêtés : elle a dû d'elle-même aller jusqu'à un refuge. La personne présente dans ce refuge a appelé les secours et

finalement tout est rentré dans l'ordre. Malgré le dénouement heureux, nous sommes dit, à ce moment là, qu'il y avait vraiment quelque chose à améliorer sur la sécurité des coureurs. Mais les points d'accès à certains trails sont compliqués et il est impossible d'avoir des équipes de secours un peu partout : la solution venait donc des coureurs eux-mêmes !

### **Concrètement, quel est le principe de Se'coureurs ?**

Se'coureurs propose aux organisateurs de courses de mettre en place une équipe de coureurs qui vont prendre part à l'épreuve et qui en cas de blessure, de malaise d'un participant vont intervenir en priorité pour assurer les premiers soins et faire le lien avec les secouristes agréés.

L'organisateur signe une convention avec Ufolep, c'est gratuit, et en contre-partie, les se'coureurs qui seront présents le jour de la course ne paient pas l'inscription.

### **Comment devient-on Se'coureur ? Quelles sont les démarches ?**

Il faut d'abord prendre une licence Ufolep, pour moins de 30€. Elle a l'avantage de proposer une couverture d'assurance 24h/24. Ensuite, soit le coureur est titulaire du PSC1, soit il suit une formation assurée par Ufolep. Dans les 2 cas, une formation continue sera proposée gratuitement pour rappeler les protocoles, se mettre à jour sur les nouvelles directives, etc.

Quelques jours avant la compétition, le Se'Coureur récupère une trousse de soins fournie par Ufolep, qui se charge de la remettre aux normes entre chaque course.

L'avantage d'être Se'coureur c'est qu'on est formé aux premiers secours, on a une assurance, on participe gratuitement aux courses et surtout on les aborde différemment : on est là pour aider les gens, sans pression ni compétition. On est un sportif citoyen, ou un citoyen du sport !

En résumé, ça s'adresse aux personnes qui veulent courir pour le plaisir et moins pour la performance.

**Pour devenir Se'coureur, cliquez sur [ce lien](#) ou [contactez Céline](#)**